AR Prefecture
047-214701955-20251113-DEL1372025-DE
Reçu le 18/11/2025

MARCHES PUBLICS ADAPTES
PROCES-VERBAL DE LA C.A.O.
CHOIX DES ATTRIBUTAIRES - DECISION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC BP 113 47600 NERAC. T 05 53 97 63 53. mail: juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation.

ASSURANCES DES RISQUES DE LA COMMUNE ET DU C.C.A.S. 2026 à 2029

A.O.O. N° 2025/8411Z/RISK/ 04/5 lots

C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : A.A.P.C. publié le :9 juillet 2025 dans le BOAMP-JOUE,
Affichage Mairie le 9 juillet 2025
Profil acheteur de la Commune : *demat-ampa.fr*, mise en ligne le 11 juillet 2025

- Date et heure limites de réception des candidatures : 15 septembre 2025 à 14h 00
- Date et heure de l'ouverture des offres : 15 septembre 2025 à partir de 14h

- Nombre de candidatures admises : toutes

D - Composition de la commission d'appel d'offres.

Lors de sa réunion en date du 15 octobre 2025, la commission d'appel d'offres, régulièrement convoquée le 10/10/2025 était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) Suppléant (S)
M. Nicolas LACOMBE	Maire	Excusé
M. Patrice DUFAU	Adjoint au Maire	(T)
M. Thierry BOZZELLI	Conseiller municipal délégué	(T) Excusé
Madame Edith BUSQUET	Conseillère municipale	(T)
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Conseiller municipal	(T) Absente
M. Patrick GOUJON	Conseiller municipal	(T)
M. Hugues DAVID	Conseiller municipal	(S)

AR Prefecture
047-214701955-20251113-DEL1372025-DE
Reçu le 18/11/2025

M. Manu VICENTE	Conseiller municipal	(S)
M. Patrick GOLFIER	Conseiller municipal	(S)
M. Serge ARNAUNE	Conseiller municipal	(S)

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité	
Anne SEILLAN	Service juridique	

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres.

Le quorum est atteint : ~~NON~~ OUI

La commission d'appel d'offres peut / ~~ne peut pas~~ / valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'appel d'offres :
Anne SEILLAN, Attaché principal, Service juridique de la collectivité.

F - Candidatures admises

LOTS			
1			
2			
3			
4			
5			

G - Classement des offres.

G1 - Lot n° 1… assurance des dommages aux biens et des risques annexes

INFRUCTUEUX……

AR Prefecture
047-214701955-20251113-DEL1372025-DE
Reçu le 18/11/2025

G2 - Lot n° 2.. : assurance des responsabilités et des risques annexes

(4) **PNAS AREAS**.....offre unique.....

G2 - Lot n°3 : assurance des véhicules et des risques annexes

(1) **SMACL**.....offre unique.....

G2 - Lot n° 4..... assurance de la protection juridique de la collectivité

(4) **2C COURTAGE /CFDP**.....
(2) **KRE/SOLUCIA**.....
(3) **SARRE ET MOSELLE PROTEXIA**.....

G2 - Lot n°5 … assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

INFRUCTUEUX

- Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission retient le classement proposé ;
De déclarer le lot infructueux.

- Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission ayant voix délibérative.)

▪ Pour : 05 ▪ Contre : 0 ▪ Abstentions : 0

H - Décision d'attribution.

H1 - Lot n°1 assurance des dommages aux biens et des risques annexes

- Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission décide :

De déclarer le lot infructueux.
De demander une prolongation de 6 mois par avenant à la SMACL pour relance de la consultation de ce lot étude du dossier. En effet la situation de carences avérées dans l'assurabilité des collectivités complexifie la tâche des rares opérateurs qui acceptent encore d'assurer les Communes. Les délais de traitement en sont d'autant plus longs, ce qui explique l'infructuosité de ce lot.

- Résultat des votes :

▪ Pour : 05 ▪ Contre : 0 ▪ Abstentions : 0

H1 - Lot n°2: assurance des responsabilités et des risques annexes

- Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission décide :

d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ; PNAS - AREAS

5.005,28 € TTC

AR Prefecture
047-214701955-20251113-DEL1372025-DE
Reçu le 18/11/2025

* pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
~~pour les motifs mentionnés ci-dessous~~ :

~~de demander une analyse~~ complémentaire des offres pour les motifs suivants :

- Résultat des votes :
  - Pour : 05
  - Contre : 0
  - Abstentions : 0

H1 - Lot n°3 : assurance des véhicules et des risques annexes

- Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission décide :

d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ; SMACL 38.164,83 € TTC
pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ; base + Autoc + BDM
~~pour les motifs mentionnés ci-dessous~~ :
Franchises = 75/400/800/200
TR : VL < 7ans et PL<12ans

~~de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants~~ :

- Résultat des votes :
  - Pour : 05
  - Contre : 0
  - Abstentions : 0

H1 - Lot n°4 assurance de la protection juridique de la collectivité

- Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission décide :

d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ; ZC COURTAGE / CFDP
pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ; 1836,92 €
~~pour les motifs mentionnés ci-dessous~~ :

~~de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants~~ :

- Résultat des votes :
  - Pour : 05
  - Contre : 0
  - Abstentions : 0

H1 - Lot n°5 assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

- Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission décide :

* De déclarer le lot infructueux.
* De demander une prolongation de 6 mois par avenant à la SMACL pour relance de la consultation de ce lot pour étude du dossier

AR Prefecture
047-214701955-20251113-DEL1372025-DE
Reçu le 18/11/2025

d'~~attribuer le~~ marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
~~pour les motifs~~ exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
~~pour les motifs~~ mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

- Résultat des votes :
  - Pour : 05 ▪ Contre : 0 ▪ Abstentions : 0

I - Déclaration sans suite ou d'infructuosité.

Lot 1 - dommage aux biens voir H1 lot 1
Lot 5 - police fonctionnelle voir H1 lot 5

F3 -: Autres remarques

- Pour : 05 ▪ Contre : 0 ▪ Abstentions : 0

G - Signature des membres de la commission spécifique aux MAPA

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	Excusé
Patrice DUFAU	
T. BOZZELLI	Excusé
E. BUSQUET	
N. GREGOIRE	Absente
H- DAVID	
P. GOUFFER	
//	//
P. GOUJON	

AR Prefecture

047-214701955-20251113-DEL1372025-DE
Reçu le 18/11/2025